Dernière semaine à la COP31

La 31e Conférence des Parties des Nations Unies sur le climat tire à sa fin. La délégation de la FTQ est toujours autant présente même si l'épuisement se fait ressentir. Nous avons passé de nombreuses heures de négociations à marteler nos messages et nos priorités. À rappeler aux négociateurs des différents pays que les travailleurs et travailleuses doivent faire partie des décisions et qu'un véritable mécanisme de travail sur la transition juste est nécessaire. Nous déplorons que les intérêts économiques et politiques de certains pays continuent de freiner les négociations. Nous constatons des avancées insuffisantes face à l'urgence climatique.

Emanuelle Leclerc à l'avant-scène pour le Sommet des peuples



© PHOTO : PEOPLES PLENARY PAR UNCLIMATECHANGE, CC BY-NC-SA 4.0

Cette semaine, dans une des grandes plénières, avait lieu le Sommet des peuples où tous les groupes de la société civile, dont les syndicats, se sont rassemblés pour protester contre le manque de leadership des gouvernements.

Emanuelle a pris la parole devant des centaines de personnes pour introduire la lecture de la déclaration du Sommet des peuples par la représentante turque du Sommet des peuples.

Olivier Carrière réaffirme l'urgence d'un mécanisme de travail sur la transition juste



Le 19 novembre, le secrétaire général de la FTQ, Olivier Carrière, s'est adressé au sous-ministre adjoint délégué à Environnement et Changement climatique Canada, Michael Bonser, pour lui rappeler la nécessité d'un mécanisme de travail sur la transition juste.

« Nous, les groupes de la société civile, [...] avons tous un point en commun : nous contribuons au fonctionnement de la société dans laquelle nous vivons. Il est donc grand temps de mettre fin à cette pratique qui consiste à nous tenir à l'écart. [...] Vous avez adopté un mécanisme de transition juste lors de la dernière COP. Il est maintenant temps de passer de la parole aux actes. »



Emmanuel Patola

Président du comité sur l'environnement du SCFP-Québec

Emmanuel a passé plus de 30 heures sur les négociations de l'article 6 de l'Accord de Paris qui encadre la coopération internationale entre les pays pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Plus particulièrement sur le mécanisme de crédit carbone.

Il permet notamment aux pays de collaborer en utilisant des mécanismes de marché du carbone, mais aussi des approches non marchandes, afin de soutenir la lutte contre les changements climatiques.

Cela touche directement les travailleurs et les travailleuses. Notamment lorsqu'ils sont à pied d'oeuvre sur les projets générant des crédits carbone. Les impacts de l'absence de protection de leurs droits, de transition juste et les lacunes en matière de gouvernance et de responsabilité exposent les travailleurs et travailleuses à des conditions de travail basées sur l'exploitation qui entre totalement en contradiction avec les valeurs des syndicats internationaux.

Emmanuel était donc présent pour rappeler la nécessité d'inclure les travailleurs et les travailleuses au centre des décisions et d'établir un vrai mécanisme de transition juste au sein du mécanisme de crédit carbone.



Emanuelle Leclerc

Vice-presidente du syndicat des professionnel.le.s de la STM (SEPB-610)

De son côté, Emanuelle a suivi les négociations sur le Plan national d'adaptation et le Programmme de travail sur la transition juste.

Elle a également participé à une action pour une mise en oeuvre du plan d'action sur le genre où elle a notamment fait un plaidoyer au nom des syndicats internationaux.

Emanuelle a aussi participé, dans le cadre de la journée consacrée aux femmes et aux genres de la COP31, à un événement de haut niveau sur comment les parties mobilisent toutes les femmes et les filles, les hommes et les garçons, comme des agents de changement pour une transition socialement juste.

La question du genre à la COP est directement liée aux conditions de travail, à la justice sociale et à la protection des droits des travailleuses. Les changements climatiques et les transformations économiques qui en découlent ne touchent pas tout le monde de la même manière et risquent d'accentuer les inégalités déjà présentes sur le marché du travail.



Marc Glogowski

Responsable politique du comité environnement SEPB

Cette semaine, Marc a poursuivi son suivi des négociations relatives au Programme de travail de Charm el-Cheikh sur l'ambition et la mise en œuvre en matière d'atténuation.

Il a également échangé des propositions de texte avec la négociatrice du Canada afin qu'elle puisse relayer les revendications syndicales dans les interventions au cours des négociations.

Une belle réussite du côté de ces négociations, car un nouvel alinéa du préambule reconnaît l'importance des garanties sociales et environnementales dans les mesures d'atténuation, notamment pour réaliser une transition juste centrée sur les

personnes qui favorise le travail décent, l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes ainsi que le respect des Peuples autochtones et des communautés locales. Malgré que cette formulation ne reprend pas exactement celle de l'Accord de Paris qui fait référence aux impératifs d'une transition juste pour la population active et à la création d'emplois décents et de qualité, le travail décent fait néanmoins son entrée dans le texte après avoir été absent pendant trois ans.

Au moment de rédiger ces lignes, le projet de décision n'a pas encore été adopté.



Martin L'Abbé

Administrateur de l'évaluation des emplois et environnement
Syndicat des Métallos

Pour la dernière semaine de la COP31, Martin a participé à des rencontres avec les syndicats internationaux (TUNGO), le gouvernement canadien et le gouvernement du Québec.

Martin a également participé à la journée stratégie de la Confédération des syndicats internationaux.

Martin a également suivi les négociations sur les mesures de riposte. Il s'agit des mesures prises pour lutter contre les changements climatiques et, plus particulièrement dans ces négociations, de leurs répercussions économiques et sociales.

Il a suivi aussi les négociations sur le Programme de travail sur la transition juste et le Mécanisme de transition juste.

Il a aussi livré une déclaration sur la transition juste au nom des syndicats internationaux dans une table ronde présidentielle sur les impacts des mesures de riposte.

Il a également assisté à plusieurs conférences portant sur les procédés et les politiques industriels, les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières, les mines, les minéraux critiques ainsi que l'électrification.



Patrick Rondeau

Directeur du service de l'environnement et de la transition juste de la FTQ

Patrick a poursuivi son travail de soutien à la coordination des syndicats internationaux. Son rôle a été d'informer les délégués syndicaux, d'offrir de l'encadrement et du soutien pour se retrouver dans les dédales d'une COP et de fournir des propositions de texte, ainsi que des pistes stratégiques.

Les mécanismes de transition juste demeurant la grande priorité des syndicats. Il a révisé les textes et fourni des pistes de solutions. Patrick a également contribué à développer la stratégie à préconiser dans le dernier droit de la COP. Il a également fait des représentations auprès du gouvernement du Canada pour qu'il soutienne les demandes syndicales et a participé à bien d'autres rencontres bilatérales.

Il a également contribué à informer et à vulgariser le projet de décision finale de cette COP, émettant à nouveau des propositions à l'intention des gouvernements.

Il a finalement multiplié les rencontres avec les autres organisations de la société civile pour favoriser l'établissement d'un réel rapport de force, ayant comme objectif d'obtenir le meilleur résultat possible pour les travailleurs et travailleuses du monde entier.



PHOTO DE L'ACTION DES FEMMES ET DU GENRE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION SUR LE GENRE (GAP)

que de jeunes voix doivent se faire entendre. La FTQ démontre aussi que, avec cette approche, préparer la relève est primordiale pour la continuité des syndicats.

Nos demandes sont hautes et claires : il doit y avoir une transition juste et les consultations et les négociations doivent se faire en présence des syndicats, et surtout, avec leur participation.



Bonne retraite Marc

Cette COP31 marquait la dernière participation de Marc avant sa retraite. Nous tenons à souligner ses nombreuses années d'engagement syndical international et sa contribution à la lutte pour une transition juste.

Merci pour ton dévouement, Marc, et bonne retraite bien méritée!



La COP31 se termine, mais la solidarité se poursuit

Après deux semaines de négociations, de rencontres politiques, de mobilisation et d'échanges avec les organisations syndicales internationales et très peu d'heures de sommeil, la délégation de la FTQ termine son séjour à Antalya.

Au-delà des négociations, cette COP aura également été marquée par de beaux moments de solidarité, de collaboration et de partage entre les membres de la délégation. La mise en commun de leurs expertises et de leurs expériences a permis de faire entendre la voix du mouvement syndical et de porter des revendications communes sur la scène internationale.

Merci à l'ensemble de la délégation pour son engagement, sa mobilisation et sa détermination à défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Si la COP31 tire à sa fin, notre lutte pour une véritable transition juste, elle, se poursuit. La FTQ c'est la force du nombre!